

A Propos De La Gestion Des Déchets Solides Ménagers Dans La Commune De Lemba À Kinshasa

[About Household Solid Waste Management In The Municipality Of Lemba In Kinshasa]

Nienie Bwabitulu Alexis^{1-2*}, Kayembe Mputu John, Musete Bungalasa Corneille, Iwolo Etete Paul¹, et
Ruzindana Josèphe³

¹ Université Pédagogique Nationale (UPN) – Kinshasa/Ngaliema

² Centre de Recherche en Eau et Environnement (CREE) – Kinshasa/Gombe

³ Centre National de Télédétection (CNT) – Kinshasa/Gombe

E-mail: nieniealexis@gmail.com



Résumé – La présente étude résume l'état de la Gestion des Déchets Solides Ménagers dans la commune de Lemba à Kinshasa. La connaissance du gisement des Déchets Solides Ménagers, dans son approche sociologique étant la première étape dans la mise en œuvre efficace de la gestion des déchets, une enquête a été faite auprès de 30 ménages et actrices à différents niveaux de la gestion des déchets solides ménagers (GDSM) à Lemba.

Nos résultats ont révélé qu'indépendamment du standing de vie, la gestion des déchets dans la commune se résume à la pré-collecte et est jugée de gestion passable par près de 80 % des charretiers et 50 % des fonctionnaires de l'administration locale enquêtés. Il est impérieux que les actions idoines soient entreprises en vue d'une gestion efficace et pérenne des déchets solides ménagers de cette commune.

Mots clés – *Gestion Et Déchets Solides Ménagers*

Abstract – This study summarizes the state of solid household waste management in the commune of Lemba, Kinshasa. Since a sociological understanding of the solid household waste situation is the first step in the effective implementation of waste management, a survey was carried out among 30 households and women involved at various levels of solid household waste management (MSWM) in Lemba.

Our results revealed that, irrespective of living standards, waste management in the commune is limited to pre-collection, and is judged to be fair by nearly 80% of cart operators and 50% of local government officials surveyed. It is imperative that appropriate action be taken to ensure effective and sustainable management of solid household waste in this commune.

Keywords – *Management And Household Solid Waste.*

I. INTRODUCTION

Partout en Afrique, la gestion des déchets en général et celle des déchets solides ménagers en particulier est un défi tributaire des modes de vie, de la croissance démographique accélérée des zones urbaines, de l'inexistence d'une politique

adéquate de Gestion des Déchets Solides Ménagers (GDSM) et de l'insuffisance des infrastructures appropriées (Aina, 2006). Le problème des déchets, bien qu'universel, ne revêt pas la même acuité dans toutes les régions du globe. Le Congo RD, un pays de l'Afrique Centrale avec une population de plus de quatre-vingt millions d'habitants, est également confronté à ces défis.

La commune de Lemba, une de 25 de la ville province de Kinshasa, a subi une forte croissance démographique et spatiale. Cette dynamique urbaine n'a pas été accompagnée par la mise en place d'infrastructures, des services de base et d'une politique adéquate de gestion des déchets. De plus, Lemba, du fait de l'inexistence des décharges intermédiaires et finales est confrontée à un véritable défi de gestion des déchets solides ménagers (GDSM).

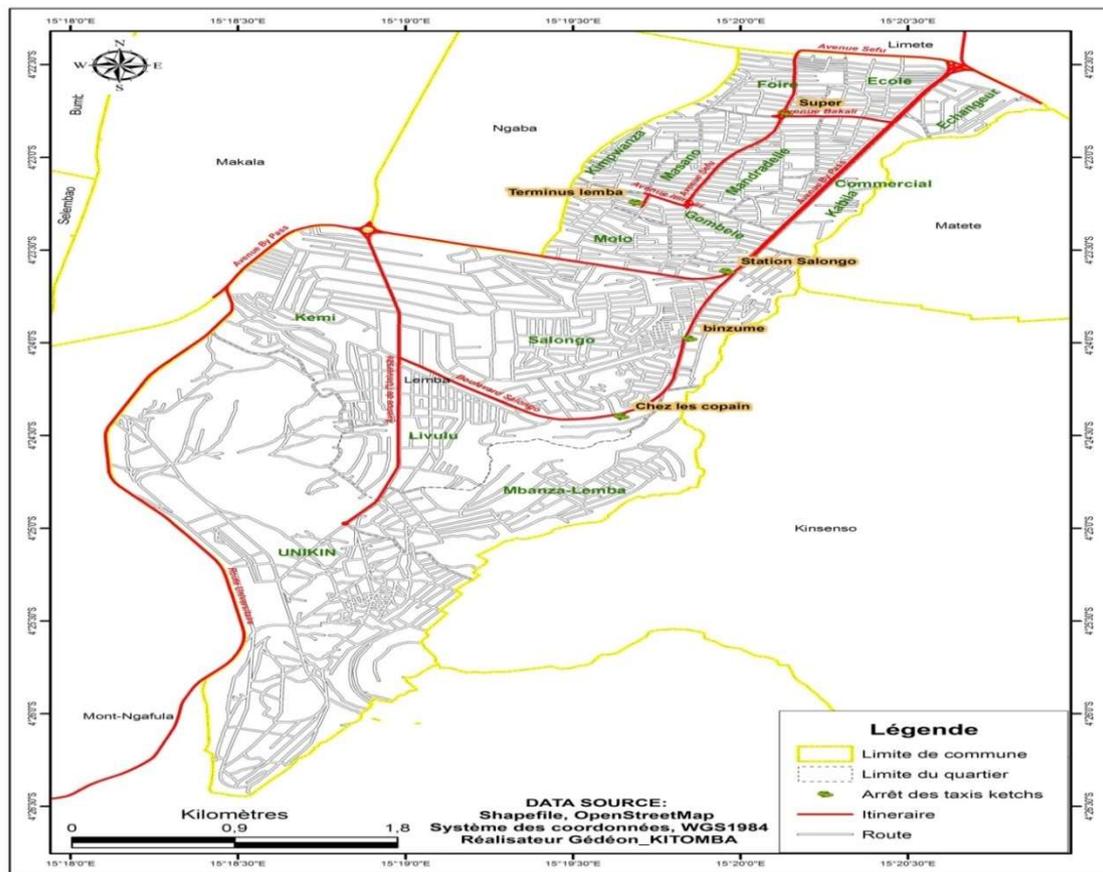
Par ailleurs, les processus de décentralisation en cours dans les pays africains offrent une nouvelle occasion de confirmer l'importance particulière que revêt la gestion des déchets (Aloucimine. 2006). Ainsi, la gestion des déchets solides ménagers est considérée comme l'un des principaux services municipaux dans le sens d'orientation stratégique et de l'autorité administrative (Tini, 2003.).

Aujourd'hui, sous l'impulsion des pouvoirs publics, des différents acteurs de la société et de la législation nationale disponible, la commune de Lemba par le truchement de la ville de Kinshasa bénéficie d'un réel cadre politique affiché par les autorités locales compétentes. Mais la dimension scientifique et technique qui devrait servir de support pour l'application de ces textes et être la boussole pour la prise des décisions appropriées par les responsables en charge du secteur est insuffisante, voire inexistante. De plus, les données scientifiques, quand elles existent, sont souvent peu appropriées en raison d'une absence de suivi régulier.

II. MILIEU, MATERIEL ET METHODE

II.1. Milieu d'étude

Conformément à l'arrêté n° 69-0042 du 23 Janvier 1969, du Ministre de l'Intérieur, fixant les limites des Communes de la Ville de Kinshasa (Gossens *et al.*, cité par Iyoke, 2019) ; la carte 1 ci-dessous localise la Commune de Lemba. Elle a une superficie de 25.70 Km² (CAID, 2016).



Carte 1 : Présentation de la commune de Lemba

II.2. Matériel et méthodes

II.2.1. Interviews et enquêtes sur terrain

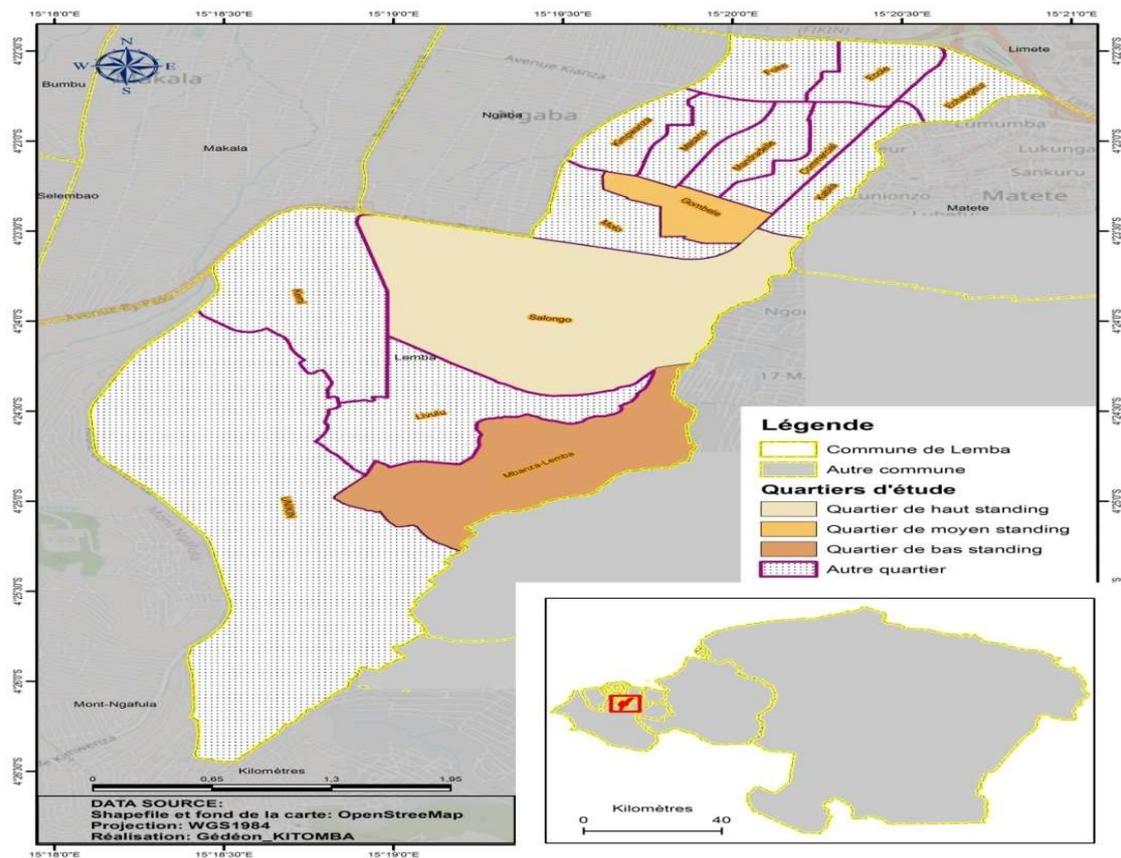
Dans ce travail, nous avons recouru à l’entretien libre. Celui-ci nous a permis d’avoir des contacts directs avec les agents du bureau communal et les populations habitant de la commune de Lemba. Il s’est révélé que l’essentiel de notre étude trouve sa base dans les interventions et enquêtes. Celles-ci étaient effectuées du 05/02 au 08/05/2024. D’autres données ont été complétées grâce à l’observation directe. Laquelle nous a permis d’observer les faits étudiés de manière objective. Les entretiens avec le personnel de la santé nous ont permis d’identifier les principales maladies liées à l’insalubrité dans la commune. Ce qui représente l’impact des déchets solides et ménagers sur la santé publique.

II.2.2. Enquête par questionnaire

Cette méthode a permis de recueillir les informations auprès de la population, pour ce faire nous avons déterminé la cible **et la taille de l’échantillon**. L’étude a porté sur un échantillon de ménages et l’enquête par question a visé les chefs des ménages mais le choix était porté sur les femmes par ce que se sont-elles qui s’occupent des travaux ménagers.

II.2.3. Echantillonnage

Un échantillonnage aléatoire stratifié est réalisé. Suivant le critère de l’habitat, la zone d’étude a été stratifiée en trois niveaux de vie appelés standing : Haut standing (Salongo), Moyen standing (Gombele) et Bas standing (Mbanza-Lemba) - Carte 2. Les critères de choix de l’habitat sont la qualité des matériaux de construction, la finition du bâtiment et l’accès à l’électricité et à l’eau potable (Féniel et al., 2009). Au niveau de chaque standing, 10 ménages sont sélectionnés par la table des nombres aléatoires. Des poubelles sont distribuées chaque jour aux 30 ménages sélectionnés, afin de collecter les déchets produits journalièrement. Ces différentes étapes de l’échantillonnage sont mises en œuvre simultanément pour les trois standings.



Carte 2 : Quartiers échantillonnés dans la commune de Lemba

III. RESULTATS ET DISCUSSION

III.1. Résultats de l'enquête

L'objectif de cette étude est :

- ❖ d'identifier le niveau de connaissance des ménages, producteurs de déchets par rapport aux services proposés ;
- ❖ de connaître la perception des différents enquêtés sur les acteurs impliqués dans la gestion des déchets solides ménagers dans la commune de Lemba ;
- ❖ de connaître la perception des différents enquêtés sur le devenir des déchets solides ménagers qu'ils produisent.

Les 4 catégories de notre échantillon d'enquête sont celles qui interviennent dans le circuit des déchets : les ménages, par leur production, les charretiers lorsqu'ils ramassent les poubelles auprès des ménages et au nom des ONG, les ONG en tant que coordonnateurs de la pré-collecte et enfin les fonctionnaires de l'administration locale qui sont supposés mettre en place une politique de gestion des déchets.

III.1.1. Commune de Lemba et ses déchets

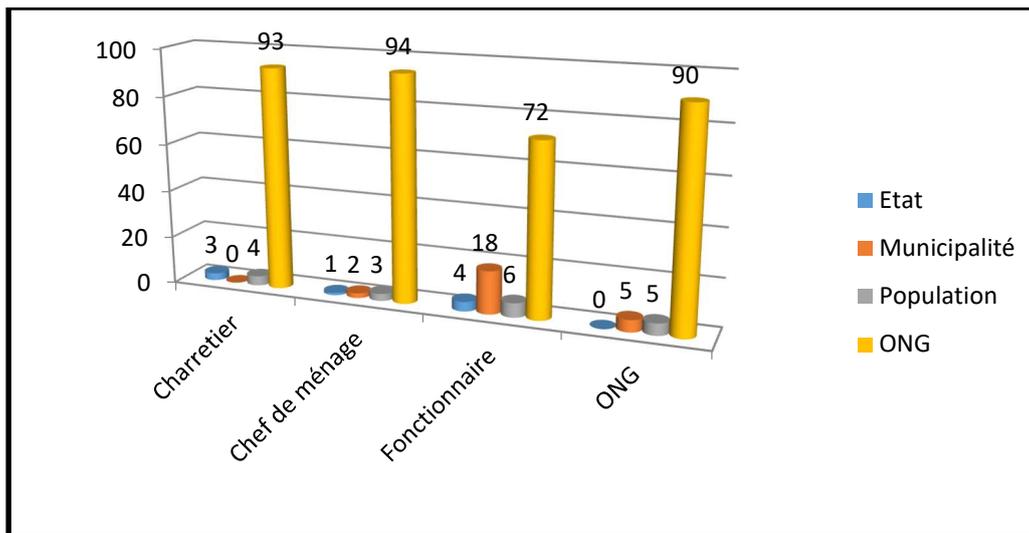
III.1.1.1. Différents acteurs de la GDSM¹ à Lemba

Concernant la perception que chaque acteur a de la gestion des déchets, il est intéressant de noter que, quelle que soit la cible enquêtée, une écrasante majorité (de 72 à 94 %) pense que les ONG sont impliquées dans la gestion des DSM, le plus faible

¹ GDSM : Gestion des Déchets Solides Ménagers

taux revenant aux fonctionnaires (72 %) (Figure 3). Les fonctionnaires locaux, peut-être parce qu'ils sont les premiers interlocuteurs de l'Etat, reconnaissent plus que les autres catégories d'acteurs l'implication de l'Etat, même si ce taux (4 %) reste faible. Il est également intéressant de voir le niveau de connaissance, aussi faible soit-il, des charretiers qui sont conscients de l'implication de l'Etat, alors que les ONG ne sont pas au même niveau de conscience. Ce résultat pourrait être dû au contact permanent qui existe entre les ménages et les charretiers. Seulement 18 % des fonctionnaires de l'administration locale enquêtés confirment le rôle de la mairie dans la GDSM.

Cette proportion assez faible souligne un problème de communication des actions de la mairie et du manque d'information auprès des acteurs dans le domaine de la gestion des déchets solides ménagers, puisque environ 72 % des fonctionnaires issus de l'administration locale pensent que seules les ONG interviennent dans la gestion des déchets. Le sentiment de l'implication de la population est également très faible, quelle que soit la cible enquêtée. Cette implication se résume en fait à son abonnement aux services des ONG de pré-collecte.



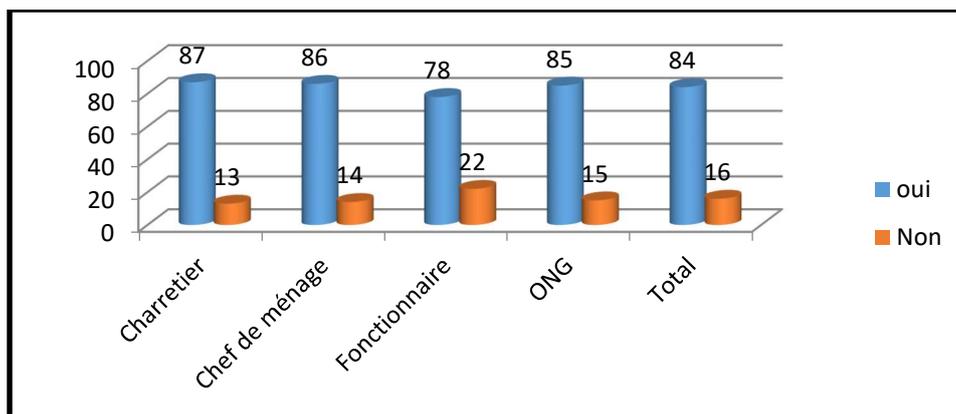
Source : Enquête sur terrain, 2024

Figure 3: Taux d'implication des différents acteurs dans la GDSM de la Commune de Lemba

III.1.1.2 Devenir des DSM de la commune de Lemba

Les résultats (Figure 4) de l'enquête sociologique révèlent que, près de 16 % des enquêtés ne savent pas ce que deviennent ou pourraient devenir les déchets qu'ils produisent. Les taux de réponses négatives varient de 13 % pour les charretiers à 22 % pour les fonctionnaires. Cette réponse confirme le peu d'informations dont disposent les fonctionnaires quant au devenir des déchets.

L'analyse de la (Figure 4) montre que la population pense avoir une idée précise du devenir des DSM.

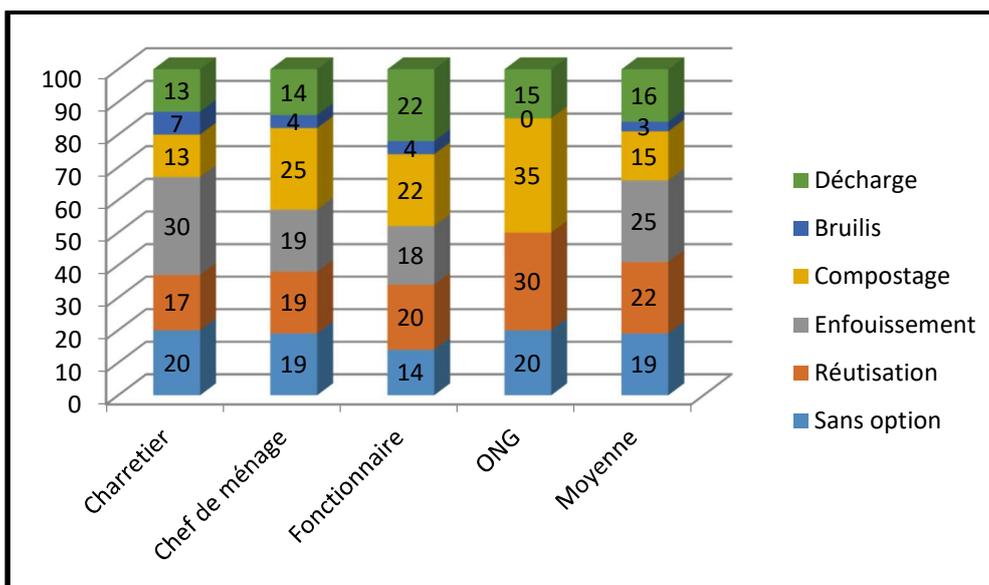


Source : Enquête sur terrain, 2024

Figure 4 : Savez-vous quel est le devenir de vos déchets ?

L’observation plus détaillée (Figure 5) montre que la population dispose d’informations non actualisées. En effet, 14 % des fonctionnaires, 19 % des chefs de ménages et 20 % des charretiers comme des responsables d’ONG, ayant répondu oui à la question précédente, pensent que les déchets qu’ils produisent sont toujours convoyés vers le Centre d’Enfouissement Technique de Mpsa (Figure 5).

De même, quelle que soit la cible (Figure 5), plus de 21 %, avec des variations allant de 16 à 30 % suivant la population de l’échantillon total, pensent que les déchets produits sont brûlés.



Source : Enquête sur terrain, 2024

Figure 5 : Proportions des différents modes de traitement des DSM selon les acteurs enquêtés.

En effet, pour cette partie de la population, l’élimination complète des déchets se résume à leur incinération. D’ailleurs, ils ont eux-mêmes recours à cette technique de brûlis à domicile généralement après insatisfaction vis-à-vis des prestations des ONG de pré-collecte. En ce qui concerne les filières de récupération des déchets plastiques et des métaux, elles sont animées par les charretiers. Ceci se traduit dans les résultats des enquêtés où 7 % des charretiers affirment que les déchets solides ménagers qu’ils collectent sont réutilisés (Figure 5). En fait, les femmes «Biloko’s» s’adressent souvent aux charretiers ou à défaut aux

ménages, pour acheter les bouteilles afin de les laver et de les réutiliser par la suite. Les responsables d'ONG laissent croire qu'ils n'ont pas connaissance d'une éventuelle récupération des déchets solides ménagers.

Le compostage des déchets solides ménagers n'est pas encore perçu comme une réalité même si les responsables des ménages et les fonctionnaires à près de 18 % pensent que cette technique de traitement représente le devenir des déchets solides ménagers qu'ils produisent. Le ressenti de la population enquêtée sur le devenir des déchets solides ménagers qu'elle produit n'est pas toujours conforme à la réalité observée dans la commune de Lemba.

L'analyse des données issues de l'enquête nous révèle d'une part, qu'aussi bien les responsables de ménage, les acteurs de l'administration locale que les charretiers pensent que les déchets solides ménagers sont enfouis dans les fosses ou qu'ils sont conduits à la décharge (Figure 5). Il semble que l'enfouissement soit considéré par les enquêtés comme décharge. En effet, la nuance est facile à comprendre pour des initiés mais pas pour la population. Lorsque les charretiers (Photo 1) collectent les déchets, ils sont sollicités (ou sollicitent eux-mêmes les propriétaires terriens) par certains propriétaires terriens pour les enfouir dans les ravins afin de les combler. Cette technique d'enfouissement récurrente est la pratique courante des charretiers qui, ayant capté les déchets, sont confrontés à l'inexistence des centres de transfert. Ils décident donc de combler les ravins, de façon illégale, par les déchets.



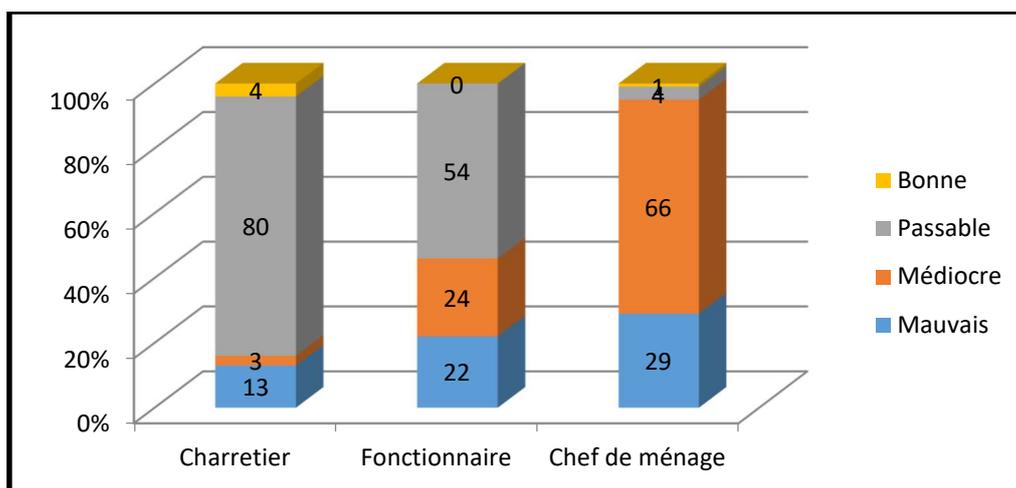
Photo 1 : Collecte des déchets par les charretiers dans la commune de Lemba

Il est intéressant, d'autre part, de remarquer que pour certaines questions, le niveau de connaissance des charretiers est assez proche de celui des ONG, ceci pourrait être dû au fait qu'ils travaillent ensemble et que les charretiers sont sous l'influence des responsables d'ONG de qui ils reçoivent des informations, mais également que les charretiers ont une vision assez pertinente par rapport à la réalité.

Enfin, près de 22 % des fonctionnaires et 14 % des ménages enquêtés ne se sont pas prononcés sur le devenir des déchets solides ménagers de la commune (Figure 5). Ce pourcentage élevé pour une tranche de la population s'explique soit par manque d'information quant au devenir des déchets, soit parce que cette catégorie sociale est consciente que les pratiques utilisées ne respectent ni la législation relative aux déchets ni les contraintes environnementales surtout en ce qui concerne les responsables d'ONG.

On comprend alors pourquoi, l'analyse de la Figure 6 montre que, selon l'avis d'environ 80 % des charretiers et de la moitié des fonctionnaires enquêtés la gestion des déchets solides ménagers est passable dans la commune de Lemba. L'autre moitié des fonctionnaires juge médiocre voire mauvaise la gestion actuelle des déchets solides ménagers de Lemba. 22 % des fonctionnaires la jugent mauvaise.

En revanche, 66 % des ménages, premiers bénéficiaires considèrent comme médiocre la gestion actuelle des déchets solides ménagers. Cette appréciation des ménages s'explique par l'existence de dépôts sauvages dans la commune, mentionnés à plus de 96 % par tous les acteurs enquêtés (Tableau 6).



Source : Enquête sur terrain, 2024

Figure 6 : Appréciation de la gestion actuelle des DSM dans la Commune de Lemba

La cause exclusive de cette appréciation, selon ces différents acteurs, est le dépôt des déchets solides ménagers par les ONG sur des parcelles et de terrain non bâti en absence de centre de transfert des déchets (Tableau 6). Comme mentionnés plus haut, aussi bien les responsables de ménage, les acteurs de l’administration locale que les acteurs des ONG pensent que les DSM sont enfouis dans les fosses ou qu’ils sont conduits à la décharge, à la différence que dans le cas de la commune de Lemba, la décharge constitue des parcelles de terrains vides, non aménagées pour recevoir les DSM. Les charretiers et les ONG sont conscients à 100 % que les dépôts sont sauvages.

Les conséquences, de cette mauvaise pratique, selon les acteurs, sont doubles : esthétiques pour 23 % de la population totale et sanitaires pour 77 % (Tableau 6). Les charretiers sont particulièrement sensibles à l’aspect esthétique des décharges (37 %) alors que les ONG ne sont conscientes que de leurs impacts sanitaires (100 %), bien qu’ils soient les principaux responsables de la création de ces dépôts. Ils polluent le milieu en parfaite connaissance de cause des impacts sanitaires et sachant également qu’ils sont dans l’illégalité.

Cette réponse confirme d’une part, le travail de sensibilisation, voire de sanction, sur le plan environnemental mais également économique qu’il conviendra de faire auprès des ONG pour qu’elles cessent leurs pratiques illégales de rejets des déchets dans le milieu naturel alors qu’elles reçoivent de la part des ménages une redevance pour un service à rendre dans un cadre légal. D’autre part, elle traduit la nécessité pour la commune de mettre à disposition des ONG des points de regroupement.

Tableau 6 : Proportion selon les acteurs de la filière de GDSM des causes et conséquences de l’existence des dépôts sauvages

	Existe-t-il de dépôts sauvages ?		Quelle est la cause de la création des dépôts sauvages ?		Quelles sont les conséquences engendrées par ces dépôts ?	
	Oui	Non	DSM	Autres	Sanitaires	Esthétiques
Charretier	100	0	100	0	63	37
Chef de ménage	96	4	100	0	78	22
Fonctionnaire	92	8	100	0	76	24
ONG	100	0	100	0	100	0
Total	96	4	100		77	23

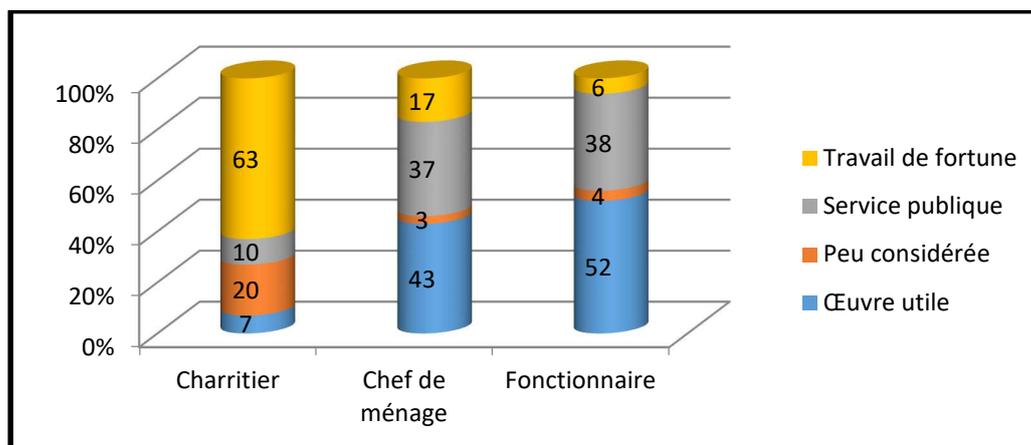
Source : Données de terrain, 2024

III.1.2 Activité de la pré-collecte

III.1.2.1 Pré-collecte des DSM, quelle appréciation ?

La pré-collecte est jugée comme une œuvre utile par 43 % des ménages et plus de 52 % des fonctionnaires enquêtés (Figure 7), les ONG n’ayant pas été interrogées sur cette question. La pré-collecte est perçue comme un service public, d’après plus de 37 % de ces deux catégories d’acteurs de la gestion des déchets solides ménagers. Malheureusement, elle n’est pas très appréciée par les charretiers, premiers acteurs de cette activité. En effet, moins de 7 % des charretiers pensent que c’est une œuvre utile, et 20 % de ce même groupe trouve que la pré-collecte est peu considérée.

Ce résultat fait ressortir l’insatisfaction morale et financière des charretiers due à la précarité de leurs conditions de vie et de travail. Ces derniers ne bénéficient généralement pas de bonnes conditions de travail et ne sont pas déclarés à la sécurité sociale. Leur salaire mensuel, inférieur au SMIG, avoisine 50.000 CDF et atteint parfois 75 CDF. Exposés de façon permanente aux intempéries et aux mauvaises odeurs, ils travaillent sans le moindre matériel de protection (gangs, bottes, cache-nez, lunettes de protection) pour assurer leur sécurité, sans oublier le caractère pénible physique de leur travail. Les responsables des ONG s’amassent toute la fortune et restent généralement sourds à leurs doléances.



Source : Enquête sur terrain, 2024

Figure 7 : Jugement sur l’activité de pré-collecte selon les acteurs

III.1.2.2. Pré-collecte des Déchets Solides Ménagers et les ménages

A la question de savoir s’ils sont abonnés aux services de la pré-collecte des DSM par les ONG, moins de 22 % des ménages enquêtés répondent par l’affirmative, sans véritable différence entre les ménages et les fonctionnaires, seuls concernés par cette question (Tableau 7).

Toutefois, le taux élevé de ménages non abonnés dans la commune de Lemba, constitue un véritable potentiel qui pourrait être exploité par les ONG et les autorités municipales. Ce taux, très bas, serait essentiellement dû à la faible volonté politique et surtout à la non existence des infrastructures de gestion des déchets dans la commune. En effet, si en moyenne 18 % des enquêtés (Tableau 7) déclarent disposer de poubelles, plus de 80 % déversent leur contenu sur les décharges sauvages (Tableau 7), pour être brûlés ou enfouis par la suite. Ces résultats confirment l’existence de dépotoirs dans la chaîne de gestion des déchets solides ménagers.

Il faut signaler que les déchets des 18 % d’enquêtés qui disposent de poubelles sont également déversés dans les dépotoirs sauvages par les structures de pré-collecte à cause de l’inexistence de points de regroupement et de décharge finale dans la commune. Une poubelle est un récipient destiné à recevoir de façon exclusive et spécifiquement, les déchets produits dans une maison. Mais, à Lemba, les ménages déposent les déchets d’une résidence à la cours (Photo 2); une telle poubelle est parfois commune à plusieurs ménages, raison pour laquelle il y a plus d’abonnés (21 %) que de poubelles (19 %).



**Photo 2 : Entreposage des déchets solides ménagers
dans la cour à Lemba**

Il importe de souligner que 63 % des ménages et 60 % des fonctionnaires enquêtés dans la commune de Lemba déclarent avoir été sollicités par les ONG (Tableau 7). Il n'en reste pas moins vrai que 37 % de la population n'a pas été contactée et que l'on a ici un groupe de personnes susceptibles d'adhérer à la pré-collecte, augmentant ainsi la population desservie et permettant d'équilibrer économiquement le projet de gestion des déchets solides ménagers.

Enfin, près de 95% des personnes enquêtées, quelle que soit la cible, déclarent être insatisfaites des prestations des structures de pré-collecte principalement, à cause de l'irrégularité de leur passage, initialement prévu bihebdomadaire (Tableau 7). Malheureusement, en raison des pannes des charrettes, de la santé des charretiers, ou même de l'abandon du travail par ces derniers, cette fréquence n'est pas respectée par les ONG.

Tableau 7 : Résultats des enquêtes auprès des ménages et des fonctionnaires sur la pré-collecte

	Etes-vous abonnés à la prés-collecte ?		Si oui, quelle fréquence vos poubelles sont-elles ramassées ?	Si non, pourquoi ?			Disposez-vous de poubelles ?		Si non, comment gérez-vous vos déchets ?			Etes-vous satisfaits des prestations des ONG de pré-collecte ?		Avez-vous été sollicité par les ONG ?	
	Oui	Non		Moyen Financier	Non desserte de la rue	Autre	Oui	Non	Dépôts sauvages ?	Brûlage ?	Enterrés ?	Oui	Non	Oui	Non
Charretier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chef de ménage	22	78	2 /semaine	0	0	78/78	4/22	18/22	78/78	0	0	5	95	63	37
Fonctionnaire	20	80	2/semaine	0	0	80/80	4/20	16/20	80/80	0	0	6	94	60	40
ONG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	21	79	-	-	-	-	19 %	81 %	-	-	-	5 %	95 %	61 %	39 %

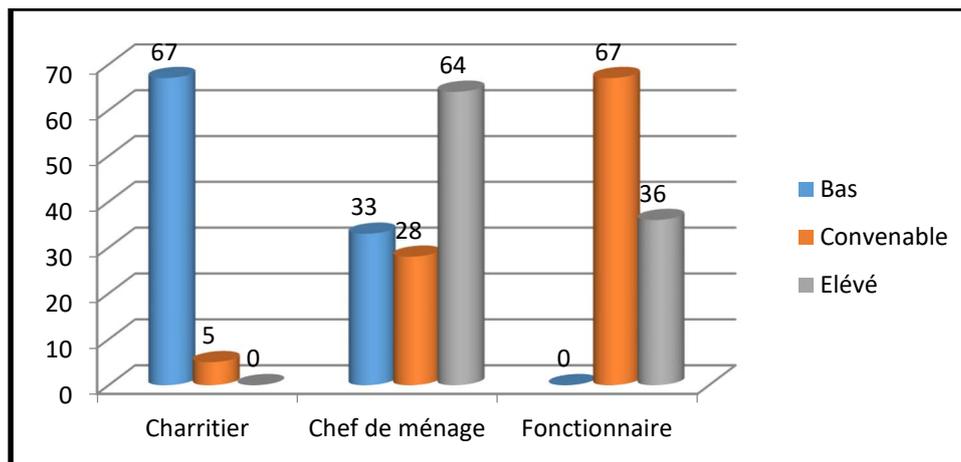
Source : Enquête sur terrain, 2024

III.3. Facteurs limitant l'essor de la pré-collecte

Lors de l'enquête, il nous est apparu important d'identifier si le coût pouvait être un verrou à l'abonnement. C'est pourquoi, l'appréciation du coût de la pré-collecte pour les abonnés et le montant que les non abonnés peuvent consacrer à l'abonnement à la pré-collecte ont fait aussi l'objet de l'enquête.

Dans la Commune de Lemba, le service d'enlèvement des déchets solides ménagers se fait par charrette à traction humaine sur la base du principe pollueur-payeur. Le montant mensuel pouvant être supporté par les familles varie de 1 000 CDF pour le bas standing à 3 000 CDF pour les autres.

Deux tiers (2/3) des charretiers, estiment que la contribution financière pour la pré-collecte est basse, alors que cette même proportion des ménages abonnés pensent qu'elle est élevée (Figure 8). Les fonctionnaires, quant à eux, estiment dans cette même proportion que le prix pratiqué est convenable. Il est également intéressant de remarquer qu'une partie des ménages, 5 % estime que le coût pratiqué est bas. Les ONG n'ont pas été interrogées sur cette question.



Source : Enquête sur terrain, 2024

Figure 8 : Appréciation du coût de la pré-collecte pour les abonnés

Malgré la participation financière des ménages (1.500 CDF en moyenne) pour un service régulier d'enlèvement des déchets, la pré-collecte des déchets solides ménagers est très aléatoire.

Parmi les réponses des personnes non abonnées à la pré-collecte, le facteur financier ne semble pas être un verrou. Leur statut de non abonné est motivé par une autre raison principale. Pourquoi payer pour un service que je peux faire moi-même, à la fréquence que je souhaite ?

Sur le plan institutionnel, du fait de la méconnaissance ou de la non maîtrise des textes par les différents acteurs, principalement les responsables de la municipalité, le secteur souffre de la non application des dispositions juridiques existants et qui réglementent le transport et le traitement des déchets solides ménagers.

De nombreuses ONG, associations et structures se créent chaque jour, pour s'occuper de la pré-collecte, ce qui constitue une difficulté majeure dans le respect du pré-zonage fait par les ONG de la pré-collecte d'une part et surtout un véritable problème de compétences de ces responsables généralement non-initiés. Le déficit de coordination de l'action des différents intervenants et la faible responsabilisation des ménages sont également un handicap de la mise en place d'un système efficace de gestion des déchets solides ménagers.

En somme, les résultats de l'enquête ont conduit à relever :

- ❖ De faibles connaissances des pratiques de gestion des déchets solides ménagers, y compris de la part de personnes qui travaillent dans le domaine ;
- ❖ Une insatisfaction aussi bien de la population bénéficiaire des services de pré-collecte de déchets solides ménagers que des autorités en charge de la gestion des déchets solides ménagers (GDSM) de la commune ;

- ❖ Le réel point faible de la filière de GDSM est l'irrégularité de ramassage et la qualité médiocre des prestations des ONG de pré-collecte ;
- ❖ Le fort niveau de conscience de la part des charretiers qui semblent s'interroger sur la gestion de DSM plus sinon autant que les ONG, responsables de la pré-collecte et du dépôt sauvage des déchets.
- ❖ La faible implication de la Municipalité dans la filière de GDSM, étant entendue qu'elle est le premier responsable de la filière.

En conséquence, dans le cadre de la mise en œuvre d'un schéma de la GSDM, il faudra :

- Un cadre de concertation de tous les acteurs de la filière pour harmoniser les bonnes pratiques ;
- Un système de «labellisation» de la pré-collecte afin de maîtriser la création d'ONG pour une autorisation de ramassage des DSM, avec des bordereaux de suivi afin d'éviter la situation actuelle : les ONG captent les déchets mais ne se préoccupent pas des conséquences de leur mauvaise gestion sur l'environnement et la santé publique des populations.
- La mise à disposition des ONG des points de regroupement, des centres de transfert et d'une décharge finale.
- Un contrat avec les entreprises pouvant s'occuper du transport vers la décharge finale.

IV. CONCLUSION

La présente étude a eu pour objectif de mettre à la disposition des différents acteurs en charge de l'assainissement le résumé de l'état de la gestion des déchets solides ménagers dans la commune de Lemba à Kinshasa.

L'enquête menée dans ce travail révèle que la filière de gestion des déchets solides ménagers se résume à la pré-collecte dont le taux d'abonnement représente 22 % des ménages enquêtés dans la commune de Lemba. Elle a également permis d'identifier les réalités quotidiennes qui faciliteraient pour les unes et, entraveraient pour les autres, une filière efficace de gestion des déchets solides ménagers appropriée par tous les acteurs.

En particulier, l'étude a montré le peu de connaissances des différents acteurs face à la gestion des déchets solides ménagers. Les ONG représentent un maillon important de la filière de gestion des déchets solides de par leur activité de pré-collecte, mais s'illustrent par leur manque de conscience environnementale et de santé publique, en témoignent leurs actes de création des dépotoirs illégaux dans des milieux peu appropriés, à cause de l'inexistence des décharges autorisées. Un travail important devra être accompli auprès de ces acteurs pour développer leur conscience citoyenne face à cette problématique.

L'étude a également montré que les fonctionnaires, supposés être au courant des informations quant à la collecte et à la gestion des déchets solides ménagers ne sont que peu informés sur le devenir des déchets. Les charretiers, quant à eux, sont conscients des problèmes de GDSM.

REFERENCES

- [1]. **AFNOR**, 1996. Déchets : Caractérisation d'un échantillon de déchets ménagers et assimilés; Eds AFNOR; 24 pages.
- [2]. **AINA M.P.**, 2006. Expertises des centres d'enfouissement techniques de déchets urbains dans les PED: contributions à l'élaboration d'un guide méthodologique et à sa validation expérimentale sur sites, Thèse de doctorat Université de Limoges, 236 pages.
- [3]. **ALOEIMINE S.** 2006. Méthodologie de caractérisation des déchets ménagers à Nouakchott (Mauritanie) : Contribution à la gestion des déchets et outils d'aide à la décision, Thèse de doctorat Université de Limoges, 195 pages.
- [4]. **ALOEIMINE S., MATEJKA G., ZURBRUGG C., et MOHAMED M.E.**, 2006. Caractérisation des Ordures ménagères à Nouakchott : Partie II : Résultats en Saison Sèche et en Saison Humide, Déchets-Revue Francophone d'Ecologie Industrielle No. 44. 8 pages.
- [5]. **CHARNAY F.**, 2005. Compostage des déchets urbains dans les PED : Elaboration d'une démarche méthodologique pour une production pérenne de compost. Thèse de Doctorat N° 56. Université de Limoges, 277 pages.

- [6]. **NIENIE B.A.**, 2019. Impact des déchets solides ménagers sur la qualité des ressources en eau dans la ville de Kikwit, Thèse de Doctorat, UPN – Kinshasa, 219 p.
- [7]. **THONART P.**, et **SORY D.**, 2005. Guide pratique sur la gestion des déchets ménagers et des sites d'enfouissement techniques dans les pays du sud. Collection points de repère, OIF, 121 pages.
- [8]. **TINI A.**, 2003, La gestion des déchets solides ménagers au Niger : Essai pour une stratégie de gestion durable, Thèse de doctorat Institut National de Lyon, 301 pages.
- [9]. **www.caid.cd/index.php/donnees**, consulte juin 2024
- [10]. **EYOKE, T.**, (2019). Evaluation de la qualite des eaux de puits de consommation par la population du quartier Ngansele dans la commune de Mont-Ngafula, Mémoire de Licence, UPN ; Kinshasa, 89 p